DIPLÔME

Certificat de spécialisation Délégué à la protection des données (DPO)

Code : CS5200A



Niveau d'entrée : Aucun
Niveau de sortie : Aucun
ECTS : 14
Diplôme national
Oui

Déployabilité
A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus
Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

- Permettre à l'auditeur de prétendre à l'exercice de la fonction de délégué à la protection des données (DPO) interne ou externe, à temps plein ou partiel, au sein d'entreprises, organismes publics ou associations, professions réglementées ou activités de consulting externe.
- Permettre à l'auditeur de prétendre à l'exercice de la fonction de "référent protection des données" à temps plein ou partiel, au sein d'entreprises, organismes publics ou associations.

- Dans le contexte du RGPD et de la nouvelle loi française sur la protection des données personnelles, identifier les nouvelles contraintes opérationnelles pour les professionnels ainsi que les chantiers "métiers" à mettre en oeuvre à court et moyen terme

Compétences et débouchés

- Comprendre les enjeux et obligations de la nouvelle réglementation européenne en matière de protection des données personnelles (RGPD)
- Connaitre le statut et les missions du délégué à la protection des données (DPD / DPO)
- Acquérir les savoir-faire nécessaire à l'accomplissement des missions du DPD en entreprise, organisme public ou associatif.
- Garantir la conformité à la réglementation "informatique et libertés" en interne et vis à vis des autorités publiques (CNIL, régulateurs sectoriels).
- Bénéficier d'une sensibilisation au droit du commerce électronique
- Connaître les droits et obligations dans l'usage des technologies de l'information et de la communication.
- Maitriser les risques juridiques encourus par le représentant légal d'un organisme, l'employeur et les salariés.
- Appréhender les moyens de protection des ressources et des données informatiques de l'entreprise, de l'organisme public ou associatif.
- Comprendre les enjeux des nouveaux textes ou projets de textes européens du paquet "données" (IA, DSA, DMA, eprivacy, espace européen des données de santé, etc.)
- Réalisation de cas pratiques et mises en situation professionnelle - acquisition de compétences métier
- Acquisition de compétences métier
- Élargissement de compétences

Pôle d'excellence en droit à la protection des données, et fort d'une équipe enseignante composée de professionnels et d'enseignants chercheurs reconnus, le CNAM est par ailleurs devenu depuis quelques années le premier organisme public de formation au droit à la protection des données personnelles, et forme chaque année plusieurs centaines de professionnels au RGPD et à la réglementation "informatique et libertés"

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Prérequis :
Le certificat de spécialisation est ouvert aux auditeurs :
- avec niveau bac + 3/4 fortement recommandé et d'une expérience professionnelle dans le domaine si possible
- Avoir le niveau au minimum équivalent aux enseignements dispensés par les UE DRA001 (présentation générale du droit) et DRA002 (initiation aux techniques juridiques fondamentales) du CNAM ou posséder de bonnes connaissances de base en droit des affaires.
- Disposant d'une bonne sensibilisation aux outils des technologies de l'information et de la communication.

MENTIONS OFFICIELLES

Mots-clés

- Intelligence artificielle et systèmes experts
- Droits et libertés
- CNIL
- Protection des données à caractère personnel
- informatique et libertés
- sécurité des systèmes d'informations
- Cybersécurité

Informations complémentaires

Type de diplôme

Certificat de spécialisation

Codes ROME

Correspondant / Correspondante Informatique et Libertés - CIL[K1903]

Formacode

Gestion réseau informatique [24220]
Système information [31008]
Droit [13254]

Code du parcours

CS5200A

Modules d'enseignement

- → Droit du numérique
- → Étude de cas - mise en situation professionnelle RGPD
- → Métier du délégué à la protection des données (DPD / DPO)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.
Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.
Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam